

basse, permettez que je vous embrasse.

— De tout mon cœur, mon enfant... Et, à présent, continuons notre contrat. »

La prochaine fois, fin du feuilleton *L'Auberge de l'Ange-Gardien*,

COLLEGIANA NOVA.

Le Collège de Montréal, le Collège Ste-Marie, le Collège de l'Assomption et le Collège Joliette ont une moyenne de 300 élèves.

Ste-Thérèse compte 250 élèves, Ste-Marie de Monnoir 200, le Séminaire de St-Hyacinthe 350.

Il y a augmentation du nombre des élèves dans toutes les maisons des Clercs de Saint Viateur.

Le Collège du Nicolet pleura la perte de l'un de ses plus chers professeurs. Le *Nicoletain* nous dit que ces lignes-suivantes du *Monde* expriment parfaitement ce qu'ont été les qualités du regretté défunt :

"M. l'abbé Maurault naquit à l'île Verte, le 20 septembre 1839. A neuf ans il allait demeurer auprès de son oncle, feu J. Maurault, curé, de St-Thomas de Pierreville et missionnaire des Abénnakis de St-François du Lac. C'est pendant ce séjour chez son oncle qu'il se familiarisa avec la langue abénnakise.

Il fit son cours classique et de théologie à Nicolet et fut ordonné prêtre le 18 septembre 1864, à St-Thomas de Pierreville, par Mgr Cook, premier évêque du diocèse des Trois-Rivières.

Il retourna de suite à Nicolet et consacra tout le reste de sa vie à l'enseignement. C'était un des hommes les plus instruits du Canada.

Intelligence supérieure, jugement hors ligne, servi par une mémoire prodigieuse, il se passionna pour toutes les sciences et les problèmes qui sollicitent les efforts de l'intelligence humaine. La littérature, l'histoire, la philosophie, la théologie, l'écriture Sainte se partageaient ses journées et ses veilles.

Il était devenu une autorité indiscutable sur toutes ces matières. Pas un auteur, ancien ou moderne, qui lui fût inconnu. Pour mieux en goûter les beautés et les faire partager à ses élèves, il avait tout à puiser aux sources mêmes et à étudier les grands auteurs dans le texte même. C'est pour cela qu'il lisait et parlait couramment outre le français et l'abénnakis, l'anglais, l'espagnol, le norvégien, le suédois, l'allemand, l'italien, le latin, le grec et l'hébreux.

Il enseigna les belles-lettres pendant une quinzaine d'années, et lorsque la mort est venue interrompre cette carrière laborieuse, il était professeur de philosophie depuis quelques années.

Ses connaissances variées, ses études approfondies, jointes à une grande bonté et à une facilité d'élocution remarquable en faisaient un professeur d'un rare mérite et tous ceux qui ont suivi ses cours se rappelleront toujours la forme attrayante qu'il savait donner aux questions les plus abstraites et l'amour du travail qu'il savait inspirer à ses élèves."

Les funérailles ont été imposantes. Chaque élève voudra prier un peu pour le repos de cette âme. Nos plus sincères condoléances aux Messieurs du collège de Nicolet.

Collège Bourget. — Oct. 3. Fête du R. P. Directeur, addresso, séance littéraire et musicale donnée de concert par l'Académie St-Ignace, le Chœur des Montagnards et la fanfare.

Oct. 9. Bénédiction de l'élégante chapelle du N. D. de Lourdes, assise au sommet d'un gigantesque rocher. Première messe célébrée par le R. P. Directeur du collège : messe à laquelle tous les élèves font la communion. Touchant spectacle et bien consolante fête. Le R. P. Foucher fait le sermon de circonstance.

Inauguration des nouveaux jeux. Oct. 20. Séance au collège donnée par M. S. David, qui a visité déjà la plupart de nos grandes maisons d'éducation.

M. Chs Ed. Poiré, curé de Ste-Anne de la Pocatière et supérieur du collège Ste-Anne a été fait Prêlat romain.

Le Révd M. Poiré, dit le *Courrier du Canada*, fut invité à présider une séance, sous prétexte de donner aux élèves le grand congé que le Cardinal leur accorde chaque année à la clôture de la retraite. Quand il eut pris place sur un trône dressé pour la circonstance, un jeune élève du cours commercial, M. Adjutor Dumers, fils de M. A. E. Demers, employé civil au Parlement de Québec, s'avança et présenta à M. le Supérieur un magnifique bouquet. Au milieu des fleurs on avait placé le document officiel venu de Rome, nommant le vénérable prêtre Charles Edouard Poiré *Camérier d'honneur extra urbem*. On peut difficilement se faire une idée de la surprise de cet excellent curé, lorsqu'en lui présentant ce bouquet, le jeune élève le salua par ces mots : A Mgr C. E. Poiré, Camérier d'honneur, etc.

Immédiatement après la présentation du bouquet, M. Elzéar Dionne, élève du cours classique, présenta au nouveau dignitaire une magnifique addresso, énumérant tous les bienfaits de ce vénérable prêtre, et tous ses titres à l'honneur insigne que Rome lui a conféré.

Mgr Poiré répondit en quelques mots dans lesquels se traduisait une vive émotion.

Après cette séance publique, Mgr Poiré se rendit au salon de MM. les prêtres étrangers, et là les curés du voisinage ainsi que les prêtres du collège présentèrent leurs félicitations et leurs respectueux hommages au digne Prêlat.

S. E. le cardinal Taschereau a visité le Collège de Montréal, l'Ecole Normale, et le Séminaire de Ste-Thérèse. On prête à Son Eminence l'intention de visiter les collèges affiliés à l'Université Laval. La jeunesse de nos collèges serait enchantée de cette visite.

Le R. P. de Bongnio, supérieur des Rédemptoristes de Saint-Anne de Beaupré, a prêché la retraite au Séminaire de Sainte-Marie de Monnoir. Le Rév. M. Jeannot, supérieur du Séminaire de Ste-Marie de Monnoir a été nommé chanoine de la cathédrale de St-Hyacinthe.

Ordinations nombreuses ; au Grand Séminaire de Québec, à St-Germain de Rimouski, à Sherbrooke.

Au Séminaire de St-Hyacinthe, séance littéraire et dramatique, donnée par M. Stanislas